



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

retraites complémentaires

Question écrite n° 53302

Texte de la question

M. Jean-Claude Leroy attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur l'avenir des retraites complémentaires. La question des retraites suscite de plus en plus l'inquiétude des Français. Selon une enquête menée par l'Observatoire français des retraites, 67 % d'entre eux se disent préoccupés par leur niveau de vie à la retraite et 75 % se déclarent inquiets du montant de la pension qui leur sera versée. Cette inquiétude est largement justifiée puisque aujourd'hui 50 % des retraites sont inférieures au SMIC et un million de retraités sont sous le seuil de pauvreté. La récente négociation sur l'avenir des régimes de retraite complémentaires du secteur privé laisse présager la perspective d'un recul progressif de l'âge d'accès à la retraite complémentaire et le souhait de contourner le principe même de la retraite à 60 ans. Si ces tendances étaient confirmées, elles aboutiraient à une baisse des rendements des retraites complémentaires et par conséquent à une diminution du niveau des pensions. Or, dans le cadre d'un ambitieux plan de relance de l'économie par l'investissement et la consommation, il serait au contraire souhaitable de revaloriser les pensions de retraite, notamment par l'indexation sur l'évolution du salaire moyen. En outre, afin de faire face à cette situation préoccupante, une véritable négociation sociale sur l'avenir des retraites semble nécessaire. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître sa position sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Leroy](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 53302

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 juin 2009, page 6089

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)